

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-ALPHONSE

À UNE SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL
DE SAINT-ALPHONSE, tenue le lundi 29 avril 2019, à la salle municipale de
Saint-Alphonse à 19 h 45.

CONSEILLERS PRÉSENTS : Sylvie Dugas
Cynthia Therrien-Samson
Jean-Guy Bernard
Yves Barriault

formant quorum sous la présidence du maire, monsieur Gérard Porlier. La
directrice générale et secrétaire-trésorière, madame Reina Goulet est
également présente.

CONSEILLER ABSENT : Steven Allain
Rolande Duguay

093-04-2019

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Monsieur le Maire ouvre la séance à 19 h 45.

094-04-2019

AVIS DE CONVOCATION

La directrice générale et secrétaire-trésorière confirme avoir
notifié l'avis de convocation de la présente séance extraordinaire à chacun
des membres du Conseil municipal incluant les conseillers absents, tel que
requis par le code municipal.

095-04-2019

TRAVAUX PRÉVUS PAR LA TECQ 2018 – DÉBUT DES TRAVAUX

Considérant que la programmation de travaux soumise dans le cadre du
Programme de transfert de la taxe sur l'essence et de la contribution du
Québec a été acceptée par la Direction générale des infrastructures du
ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire;

Considérant les offres reçues pour les travaux dans le cadre du programme
de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec;

Considérant le rapport d'analyse des soumissions de Norda Stelo;

Considérant que les autorisations requises ont été obtenues;

Considérant la résolution 020-01-2019 acceptant la soumission d'Action
Progex inc;

Considérant que le règlement 312-2019 de la Municipalité de Saint-Alphonse
a été approuvé par le MAMH confirmant l'emprunt requis pour effectuer les
travaux;

Pour ces motifs;

Il est proposé par le conseiller Jean-Guy Bernard, appuyé par la conseillère
Sylvie Dugas et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la
Municipalité de Saint-Alphonse confirme à l'entrepreneur Action Progex inc.
qu'il est autorisé à débiter les travaux prévus à son contrat lequel est
spécifiquement décrit dans les plans et devis du projet intitulé Travaux prévus
à la TECQ 2018 conformément au devis pour soumission Réf. :116589.2
Octobre 2018 et qui inclut notamment, mais sans s'y limiter, les travaux de
remplacement de la conduite d'eau potable et de la voirie sur un tronçon de la
rue Principale Ouest, le remplacement de la conduite sanitaire entre la rue
Principale Est et la station de pompage PSA-1, le remplacement des pompes

de la station de pompage PSA-1 et divers travaux connexes de réfection et d'aménagement nécessaires à la réalisation du projet.

.....

096-04-2019

CLÔTURE

Il est proposé par la conseillère Cynthia Therrien-Samson et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la séance soit levée à 19 h 50.

Note : En signant le présent procès-verbal, le maire reconnaît avoir signé chacune des résolutions contenues dans celui-ci.

Gérard Porlier
Maire

Reina Goulet, directrice générale
et secrétaire-trésorière

.....